



N° 12506*03

Formulaire
obligatoire
CODE DE
L'ENERGIE
articles
D342-18 à 21

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage domestique

Cadre réservé
au CONSUELFormulaire émis le : 03/03/2022
A envoyer au CONSUEL avant le : 03/03/2023
N° Client : 47712 N° AC : 60122000111413
N° SIRET : 51359936500014 Fact. : SE22FW021534 *

VISA DU CONSUEL

(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

Attestation "Jaune"

Visé par CONSUEL
le 03/03/2022

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : J F MOONEN

Adresse : 360 AV JOSEPH VERNET LE COUVENT

CP : 84810 Ville : AUBIGNAN

Tél. portable : 0611547420

Mail : jean-francois.moonen@bbox.fr

INSTALLATEUR

J F MOONEN
360 AV JOSEPH VERNET LE COUVENT
84810 AUBIGNAN

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : ☐ NON ☒ OUI

Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : _____

Nom du propriétaire de l'installation * : Mr. TAMISIER LAURENT

Nom de l'opération ou du programme : LES VERGERS DU MOURGON

Bât. Collectif * : ☒ NON ☐ OUI Si oui : Immeuble : _____ Cage : _____ Etage : _____ Porte : _____

Adresse * N° : 596 / Lot : _____ Rue : CHEMIN DU PETIT HOPITAL

Indiquez le n° de lot s'il s'agit de plusieurs maisons individuelles disposant de la même adresse po

Complément : _____

Code postal : 84800 Commune : L ISLE SUR LA SORGUE

Latitude : 43,908081 Longitude : 5,037050

TYPE DE CONSTRUCTION À USAGE DOMESTIQUE

Type * : ☒ MAISON ☐ APPARTEMENT Si maison ou appartement, indiquez le nombre de pièces principales : 3☐ FOYER-LOGEMENT ☐ DEPENDANCE ☐ PISCINE ☐ IRVE (1A) ☐ BORNE (1B) ☐ AUTRE : _____Opération collective * : ☒ NON ☐ OUI Si oui : nombre total de logements objets de travaux électriques : _____

TRAVAUX

Travaux * : ☒ Installation neuve ☐ Rénovation totale ☐ Mise en sécuritéPuissance limitée (2) * : ☒ OUI ☐ NON Si non : Fournir le dossier SC 143 (3)Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : ☒ NON ☐ OUI

Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

☐ Rénovation partielle :
Si rénovation partielle, indiquer le
nombre de circuits (4) * :

	neufs	existants
1,5 mm²		
2,5 mm²		
autres		

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (3)

Date * : 03 / 03 / 2022

Signature * :

Signée électroniquement par
J F MOONEN (47712)

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1a) : Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques - (1b) : Borne pour caravane, ou bateau.

(2) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).

(3) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.

(4) : Circuits neufs (norme NF C15-100) / Circuits existants mis en sécurité

(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès, de rectification ainsi qu'un droit d'opposition. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par courrier à l'adresse figurant sur votre facture. L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 441-7 du code pénal.

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre

60122000111413

SC 107A-2